Ecole maternelle de Perthes 1 Rue de Chailly

Procès-verbal du Conseil d'école n°3 Année scolaire 2018/2019

Tél : 01.60.66.18.57 Courriel : ce.0771774k@ac-creteil.fr	☑Maternelle □ Elémentaire □ Primaire	□ 1 ^{er} trimestre □ 2 ^{ème} trimestre ☑ 3 ^{ème} trimestre □ extraordinaire	Date Le 07/06/2019 De 18H00 à 19h00	
<u>Présents :</u>				
Enseignant(e)s de l'école	Mme Stéphanie HA	 Mme Priscilla JORDA Mme Stéphanie HAGUÉ Mme Amandine DENAMUR 		
Parents élus	parents d'élèves • Mme Amandine LÓ	parents d'élèves		
Le maire ou son représentant	•	•		
Conseiller municipal	M. Fabrice LARCHÉ	M. Fabrice LARCHÉ (1 ^{er} adjoint, responsable des affaires scolaires)		
Délégué départemental de l'Education Nationale	M. Pierre WYLLEMA	M. Pierre WYLLEMAN		
Absent(es) excusé(es)	 Mme Sophie MALM Mme Fatiha AGHJL parents d'élèves Mme Aurore LELEU Représentante titul Mme Florie GAGNE parents d'élèves 	 Mme Sophie MALMANCHE (Responsable des affaires sociales) Mme Fatiha AGHJLI (Maman de Wassim en PS) Représentante titulaire de parents d'élèves Mme Aurore LELEU (Maman de Tamara en GS et de Josuha en MS) Représentante titulaire de parents d'élèves Mme Florie GAGNEUX (Maman de Léo en GS) Représentante suppléante de parents d'élèves Mme Justine LAYET (Maman de Clément en GS) Représentante suppléante de 		

Président(e) de séance :	Secrétaire de séance :
Mme Amandine DENAMUR	Mme Priscilla JORDA

ORDRE DU JOUR du 3^{ème} conseil d'école

- 1. Vie de l'école :
 - a. Les effectifs de la rentrée et la structure prévisionnelle
 - b. Point sur les évènements scolaires
- 2. Sécurité et hygiène :
 - a. Exercices incendie
 - b. PPMS
- 3. Coopérative
- 4. Bilan du projet d'école
- 5. Rappel du calendrier scolaire 2019-2020
- 6. Constitution de la commission électorale
- 7. Point sur les travaux
- 8. Réponses aux questions des parents (à envoyer à l'école avant le 3 juin)

1. Vie de l'école

a. Les effectifs de la rentrée et la structure prévisionnelle

PS: 27 entrants (dont 4 dérogations)

MS: 24= 24 PS + 2 nouveaux arrivants - 2 quittant l'école

GS: 24 = 25 MS - 1 quittant l'école

	PS	MS	GS	Total
Garçons	11	9	13	33
Filles	16	15	11	42
Total	27	24	24	75

La question de la scolarisation dès 3 ans est abordée. Mme Denamur explique que suite à sa dernière réunion de directeurs, les 24h d'enseignement hebdomadaires deviendraient obligatoires lorsque la loi sera signée (et il y a peu de doute sur le faite qu'elle le soit). L'école doit être en capacité d'accueillir tous les élèves. Par contre la scolarisation des plus petits se fera en collaboration avec les familles. L'adaptation se fera au fur et à mesure afin de proposer à tous les élèves un temps d'apprentissage d'1h30 après la sieste. Un temps d'accueil sera donc prévu pour que ceux qui dorment à la maison puissent revenir en fin d'après-midi. Les représentants de parents proposent qu'une trace écrite soit faite par les parents pour adapter à chaque enfant le temps de scolarisation de l'après-midi. Cette adaptation pourra bien sûr évoluer au cours de l'année en fonction des besoins de l'enfant.

b. Point sur les évènements scolaires

- Les MS et les GS sont allés pour la dernière fois de l'année à la médiathèque municipale grâce à la proposition des bénévoles de nous la faire découvrir, de nous y lire une histoire et de nous permettre d'y emprunter des livres qui restent à l'école. Nous les remercions grandement.
- Le 12 avril, l'ensemble de l'école s'est rendu à la cité des sciences pour visiter la cité des enfants. Une sortie qui a toujours autant de succès auprès des élèves. Nous remercions la mairie pour le financement de cette sortie. Les enseignantes précisent que suite à certaines critiques de parents sur le fait d'aller chaque année à la Cité des Sciences, elles constatent un réel plaisir pour les élèves d'y retourner chaque année et une approche différente en fonction de leur niveau. Même si les activités proposées sont les mêmes, les élèves ne les appréhendent pas du tout de la même façon et chaque année les expériences réalisées sont sources d'apprentissages.
- Maternelle Active a financé l'achat de 6 tablettes pour les classes. Maternelle Active finance une grande partie de la future structure de jeux de la cour de maternelle avec la participation de la mairie. La structure sera installée très rapidement, de façon certaine avant la fin de l'année scolaire.
- Les CE2/CM1 de Mme ESTIENNE viennent chaque vendredi lire un album à chaque classe, moment apprécié par tous.
- La liaison GS/Cp est en cours, ils ont partagé ensemble un moment lors de la journée du 100. Les CE1 viennent lire le jeudi dans les classes de GS.
- Le samedi 22 Juin se déroulera lors du week-end de la fête de la musique, la représentation du spectacle créé par les enfants avec Célian, elle aura lieu à 13h30. Le spectacle sera suivi par la kermesse organisée par Maternelle Active dans les deux cours et sur le mail.
- Le vendredi 28 Juin nous irons tous ensemble faire une journée exceptionnelle dans le village. Nous pique-niquerons tous ensemble.
- Les futurs PS ont été accueillis sur 6 matinées en classe de PS. Les parents sont très satisfaits de ce moment.

2. Sécurité et hygiène :

a. Exercices incendie

Le dernier exercice devrait se faire rapidement si possible au lever de la sieste et sans qu'aucun protagoniste n'ait été averti.

b. PPMS

Un seul exercice PPMS était imposé cette année, il a été effectué en début d'année.

3. Coopérative	
Entrées	Sorties
Bénéfices actuels de la vente d'objets personnalisés : 133.40€	Achats pour le jardin pédagogique : 135.74€ Achats méthode pédagogique 49.40€ Achats pour la machine silhouette 47.92€
Total des entrées : 133.40€	Total des sorties : 233.06€
Solde actu	nel : 2816.60

4. Rappel du calendrier scolaire 2019-2020

Prérentrée des enseignants	Le Vendredi 30 Août 2019	
Rentrée scolaire des élèves	lundi 2 septembre 2019	
Toussaint	Du samedi 19 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019	
Noël	Du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020	
Hiver	Du 8 février 2020 au lundi 24 février 2020	
Printemps	Du samedi 4 avril 2020 au lundi 20 avril 2020	
Début des vacances d'été	Le samedi 4 juillet 2020	

Pour l'année 2018-2019, les classes vaqueront le vendredi 22 mai 2020.

5. Constitution de la commission électorale

La commission électorale doit se réunir à la rentrée. Elle doit être composée de 2 parents élus en poste + le directeur qui est le président + 1 Professeur des écoles + DDEN + un représentant de la mairie éventuellement pour valider l'organisation du scrutin.

L'équipe enseignante propose d'organiser comme cette année une réunion d'informations pour les parents souhaitant se présenter en tant que représentant. Cette réunion et la commission électorale auront lieu rapidement après la rentrée mais en la dissociant de la réunion de rentrée.

6. Point sur les travaux de la nouvelle école, le déménagement et l'organisation de la rentrée

Points soulevés	Réponses de la mairie lors du 3 ^{ème} conseil d'école
Achat et accrochage d'un grand tableau blanc aimanté	Des investigations vont être menées
pour affichages obligatoires dans le couloir. Un tableau a	
été livré mais Mme Denamur ne sait pas s'il est bien	
destiné à cet usage. La mairie doit vérifier ce qui est	
prévu.	
Mise en place de distributeurs d'essuie-mains dans les	3 poubelles vont être commandées
toilettes adultes. Les essuie-mains ont été posés, est-il	
possible de prévoir l'achat de poubelles ?	
M. Manier m'a donné l'accord pour que des étagères	Travaux prévus cet été
soient posées dans le renfoncement du dortoir. Travaux à	
prévoir par les cantonniers pendant l'été.	
Retour de carrelage nécessaire à côté des lavabos dans	Travaux prévus cet été (si le budget le permet)
les classes	
Réparation des fenêtres cassées. Est-ce prévu ?	Cela va être fait.
Il faudrait une clé du portillon donnant sur la cour	M. Magnier s'oppose à ce qu'une clé soit laissée à
élémentaire accessible au niveau des évacuations de	proximité des portes. Les enseignantes devront donc

secours afin de permettre un passage en cas d'alerte. Est- il possible d'en fixer une au niveau des portes. De plus un loquet a été posé sur le portillon du jardin côté extérieur, ce qui empêche l'ouverture de la porte nécessaire en cas d'évacuation.	absolument prendre leurs clés en cas d'évacuation. Le système de fermeture de la porte du potager est toujours en attente de livraison par le fournisseur, il devrait permettre d'ouvrir de l'intérieur.
Les enseignantes demandent 4 Fixations murales (type à vélos) dans le local de la salle de motricité.	M. Larché se renseigne sur la possibilité de faire des trous pour les fixations.
Est-il possible de mettre en place une arrivée d'eau dans le jardin pédagogique (déjà vu avec M. Manier et les services techniques)	M. Larché se renseigne
Les problèmes de robinetterie sont récurents (classe de GS, cuisine, et local technique) et de toilettes qui se bouchent	M. Larché se renseigne
Les chenilles processionnaires sont de retour Une branche d'un des arbres de la cour est morte, il faut prévoir de la couper avant qu'elle ne tombe.	M. Larché se renseigne car il n'y a plus de pièges M. Larché se renseigne pour que cela soit fait au plus vite.

7. Réponses aux questions des parents (à envoyer à l'école avant le 3 juin)

Aucune question de parents n'est parvenue dans les délais.

Les enseignantes évoquent l'idée que l'année prochaine il n'y ait plus de cahier de liaison papier mais que toutes les informations transites via Beneylu. Les représentants de parents sont d'accord avec l'idée même s'ils pensent qu'un temps d'adaptation sera nécessaire pour tous.

Les deux écoles souhaitent permettre aux parents d'accéder un soir au jardin pédagogique afin de voir le travail effectué depuis le début d'année. Les parents pourront donc accéder au jardin un soir pendant 30 à 45 min après la sortie des classes.